

SÉCURISER VOS OPÉRATIONS EN VEFA

Public

Maîtrise d'ouvrage
Promoteurs / CCMistes
Services commerciaux
Monteurs d'opérations
Services immobiliers
Directions régionales
Services études de prix
Services travaux
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Niveau de satisfaction des stagiaires supérieur à 85 %
Niveau d'attente des objectifs pédagogiques supérieur à 80 %

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	12/03/2024	750 € HT *
A DISTANCE	30/05/2024	440 € HT
PARIS	03/09/2024	750 € HT *
BORDEAUX	22/10/2024	750 € HT *
A DISTANCE	20/11/2024	440 € HT
Autres Régions	Nous consulter	750 € HT *

* 600 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY – 01 40 69 52 75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 52 80

Objectifs

Assimiler les règles juridiques de la VEFA (et de son avant-contrat)
Connaître les étapes clés du montage d'une opération en VEFA
Identifier et maîtriser les risques inhérents à ce type de contrat
Appréhender les réformes récentes impactant cette opération

Contenu

Le mécanisme de la VEFA

- Caractéristiques essentielles de la VEFA
- Distinction secteur libre / secteur protégé
- Les étapes clefs de la VEFA

La VEFA et ses contrats « voisins »

- VEFA et louage d'ouvrage
- VEFA et vente clé en main (après achèvement)
- VEFA et contrat de promotion immobilière
- VEFA et contrat de construction de maison individuelle (problématique du terrain procuré par le constructeur)
- VEFA et vente à terme
- VEFA et vente d'immeuble à rénover

L'avant contrat (en secteur protégé : le contrat préliminaire de réservation)

- Objet du contrat préliminaire
- Forme et contenu du contrat préliminaire
- Dépôt de garantie
- Droit de rétractation de l'acquéreur

L'acte authentique de vente

- Forme et contenu du contrat de vente
- Obligations et responsabilités du vendeur
- Païement du prix par l'acquéreur
- Garantie financière d'achèvement et de remboursement
- Réception, achèvement et livraison du logement

Les garanties de construction dues par le vendeur

- Garantie des vices ou défauts de conformité apparents
- Garantie des dommages non apparents
- Garantie d'isolation phonique

La VEFA dans le cadre d'opérations immobilières complexes

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports Powerpoint
- Classeurs
- Annexes...

REF : CA2024/27